DEMANDE DE PRÉPARATION DE PERMIS ET PROCURATION

Téléphone (819) 727-2044 poste 3 ou courriel direction@munstegertman.com

5 à 10 jours: rénovation, construction remise sur fondation non permanente, ponceau et prolongation de permis déjà existant. 20 à 30 jours: remise sur fondation permanente, construction, et agrandissement d'un immeuble existant. Le plan d'implantation doit être fourni avant d'émettre le permis.

Croquis (localisation des travaux)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Date du début des travaux : _____

Date prévue fin des travaux : _____

Valeur estimé des travaux : _____

*Si vous changez la fenestration, modifier l'aspect architectural, réparer une toiture, indiquer l'emplacement des réparations et le(s) bâtiment(s) concerné au croquis.

- **Nouvelle construction ou agrandissement** : Pour tout bâtiment à fondation permanente ou pour un agrandissement de plus de 20 m^2 à votre résidence, un plan d'implantation devra être fournis avant de pouvoir émettre un permis.
- **Construction d'un bâtiment secondaire : indiquer les dimensions de tous vos bâtiments secondaires et leurs emplacements approximatifs au croquis. Dans certain cas, j'aurai besoin d'un plan d'implantation avant de pouvoir émettre un permis**.
- **Construction agricole** : indiquer l'emplacement et dimension au croquis.
- **Construction ou réparation d'un dispositif d'évacuation et de traitement des eaux usée** : un test de sol devra être fourni avant de pouvoir émettre un permis.

Construction d'un bâtiment secondaire (ex : remise à bois ou d'entreposage), **dimension, détails des revêtements des mûrs, toiture et fondation** :

_____

_____

Description des travaux : _____

_____

_____

Signature :_____ Date :_____

Procuration (au besoin)

Je, soussigné(e) _____demeurant actuellement au _____

Autorise _____demeurant actuellement au_____

À me représenter pour la transaction d'acquisition du permis

Signature du demandeur : _____ Date :_____